

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *On éduque notre jeunesse en âge post-scolaire.* — **Dans les sections :** *Lausanne.* — **GENÈVE :** *U. I. P. G.* — **MESSIEURS :** *Séance statutaire annuelle.* — **NEUCHATEL :** *Coin des sociétaires : Neuchâtel.* — **Bibliographie.**

PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. JOST, résumé et adaptation française par E. D. : *Glacier* (Tableaux scolaires suisses). — W. LOOSLI : *Education civique et centres d'intérêts*. — ALB. R. : *Pro Infirmis*. — RÉCITATION : Yv. L. : *Renouveau*. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD **ON ÉDUQUE NOTRE JEUNESSE
EN AGE POST-SCOLAIRE (suite)**

3^e Aigle. — Les cours de janvier, février et mars furent remplacés par un cours de 3 jours à la montagne (en chalet), avec le ski comme sport enseigné. Outre le sport, il fut organisé des conférences, causeries, entretiens avec les élèves. Chaque matin on assistait au lever du drapeau, petite cérémonie qui en dit long sur l'esprit qu'on cherchait à créer ; au lever du drapeau, on chantait le cantique suisse.

Voici quelques extraits du rapport des chefs de camp :

Un ordre du jour, tout d'abord :

« 2^e journée :

- 0730 Lever.
0745 Lever du drapeau. — Cantique suisse.
0800 Déjeuner.
0830 Départ pour le travail. — 0845 Gymnastique.
0930 Technique du ski.
1100 Causerie de M. X., président du Tribunal : les trois pouvoirs. — La police judiciaire. — Ne vous amusez pas avec les filles.
1200 Dîner.
1300 Départ pour le chalet des Chaux.
1700 Causerie : Les troupes suisses à la Bérésina.
1800 Rétablissement.
1830 Souper.
1930 Quelques mots sur l'activité de Pro Juventute et du C.A.S.
2000 Soirée libre.
2130 Coucher.
2200 « Extinction des feux. »

Nous lisons par ailleurs :

« Ces trois journées de cours en montagne, loin de la salle d'école laissent à chacun, maîtres et élèves, le souvenir des jours trop courts, parce que bien remplis. Toute « tension » disparaît, et la discipline est d'autant plus facile que chacun prend sa part de responsabilité : les meilleurs skieurs assurent le ravitaillement en lait qu'ils vont chercher à Gryon, tandis que les autres aident le gardien à la préparation des repas... Tous assistent au lever du drapeau.

» Les causeries au coin du feu ont été suivies avec un grand intérêt par les jeunes gens qui ne ménagent pas les questions ni les réflexions, facilitées par l'ambiance.

» ...Nos élèves ont manifesté leur contentement et exprimé le désir de pouvoir retourner à la montagne un prochain hiver. »

Voici enfin un extrait du discours de clôture, prononcé par le Directeur des écoles, et s'adressant aux élèves :

« ...Je vous félicite pour l'esprit que vous avez eu à ce cours. Nous avons voulu essayer du neuf ; vous nous avez facilité la tâche.

» Jusqu'à maintenant, nous avons toujours eu l'impression, pour quelques-uns d'entre nous du moins, que nous tirions bien à la même corde, mais pas dans le même sens... Cette fois, nous étions tous du même côté, et je suis heureux du résultat.

» Vous avez fait un peu moins d'école (dans le sens le plus étroit) mais... vous vous êtes aidés les uns les autres, avec une discipline librement consentie.

» ...En face d'un pays aussi beau, vous avez chanté la Prière patriotique avec infiniment plus de ferveur que sur les bancs d'école. En bref, vous avez, je l'espère, fait provision de courage et de bonne humeur qui vaut bien l'abandon de quelques leçons. Et surtout, vous aimerez davantage votre coin de pays, après avoir revécu sur les lieux mêmes la vie de ceux qui vous ont précédés : que ce soit au col de la Croix où vos grands-pères se sont battus, ou vers la montagne, où ils ont creusé pour trouver le sel. Enfin vous avez pu vous rendre compte que ce soi-disant fossé qui sépare les jeunes de leurs aînés, n'est pas si profond et qu'il y a toujours moyen de s'entendre. Le tout est d'y mettre du cœur des deux côtés. »

Nous voici bien loin n'est-il pas vrai, des cours complémentaires « légaux ». Si nous sommes à côté de la loi ou de son texte, on vit dans une autre atmosphère ; un souffle a passé, un enthousiasme s'est créé, une corde nouvelle a vibré dans le cœur de nos jeunes gens, et cette corde s'est mise à chanter le pays qu'on aime davantage parce qu'on le comprend mieux.

(A suivre.)

R. M.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Les collègues de la Section de Lausanne et leurs familles étaient invités, le 27 février, à une soirée tout intime dans les salons de l'Hôtel de la Paix.

Elle débuta par des paroles de bienvenue du président Petit : il salua la présence de plusieurs notabilités, excusa l'absence de quelques autres, et dit, en termes heureux, sa satisfaction de voir les assistants si nombreux.

Puis, tour à tour, quelques-uns de nos collègues chantèrent, réciterent, jouèrent, pour le grand agrément des auditeurs. Que soient félicités et remerciés : le Chœur mixte et son directeur E. Byrde, Georges Molles, le quatuor Ogay-Fague-Petit-Benz (ou dans un autre ordre si l'on veut), soutenu au piano par M^{me} G. Lehmann — qui exécuta d'autre part un solo religieusement écouté —, M^{me} M. Roulier, accompagnée par M^{me} Vonwiller, et le Théâtre des Compagnons à la Tête de Bois créé par M. et M^{me} Sénéchaud. La place nous manque ici pour louer, ainsi qu'il conviendrait, le beau talent de chacun. Nous allions oublier le clou de la soirée : le prologue tout pétillant d'esprit du tandem Chevalley-Lavanchy qui obtint un légitime succès.

L'entr'acte permit de faire plus ample connaissance, aux amitiés de se nouer, aux familles de nos collègues de fraterniser.

Tard après l'heure de fermeture, deux ou trois jeunes et jeunettes demandaient ingénument si le bal allait bientôt commencer.

En un mot, ce fut charmant, sympathique, bienfaisant. L. C.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

SÉANCE STATUTAIRE ANNUELLE

Très cordiale, très vivante aussi fut notre assemblée générale, sous la présidence du collègue Uldry, second vice-président, qui dirige avec brio les délibérations.

Les rapports.

Après le substantiel procès-verbal modèle du secrétaire Genequand, Lagier, président intérimaire, lit le rapport annuel présenté avec la concision et la clarté qui caractérisent les exposés de Lagier.

Toute la vie de l'U. I. P. G. en 1942 défile dans nos souvenirs et nous aurons le plaisir de publier prochainement, in-extenso, ce rapport consciencieux qui vaut à son auteur des applaudissements nourris.

Le rapport du trésorier Gaudin et celui des réviseurs des comptes, lu par Breithaupt, ne soulèvent aucune discussion : c'est à l'unanimité que ces trois rapports statutaires sont adoptés.

Uldry salue les collègues, excuse les mobilisés, adresse des vœux sincères pour l'amélioration de la santé de notre cher ami Rudhardt ;

il remercie Lagier et Gaudin pour leur inlassable dévouement ainsi que Borel, qui défendit âprement nos salaires et c'est avec plaisir, aux acclamations de l'assemblée, qu'il souhaite la bienvenue à MM. Junod, le nouveau et distingué président de la S. P. R. ; Born, délégué de la S. P. V. ; Rothen, président de la S. P. N. ; Huguelet, vice-président de la « Jurassienne » ; Grec, rédacteur du *Bulletin corporatif* ; M^{me}s Mongenet et Maystre, présidentes de la section des dames et de l'Amicale des Ecoles enfantines.

Elections.

Gaudin est élu président à l'unanimité ; cet honneur qui reste aussi une lourde tâche, est parfaitement mérité. Gaudin, en qualité de trésorier comme lors de l'organisation du congrès, a fait montre de qualités telles qu'il était tout désigné pour reprendre la succession de Duchemin, qu'on ne voit pas partir sans regrets. Salué par de vigoureux applaudissements, Gaudin remercie de la confiance qui lui est témoignée ; il compte sur le comité, sur tous les collègues qui prouveront leur attachement à l'U. I. P. G. en venant nombreux aux séances.

Nos revendications auront plus de poids si elles sont sanctionnées par la masse des instituteurs primaires.

Lagier et Uldry sont réélus premier et second vice-président (c'est aussi mérité et méritoire) puis le comité voit son mandat annuel renouvelé : il est composé des collègues : G. Bœlsterlé, G. Borel ; Ch. E. Ducommun ; Ph. Genequand, A. Neuenschwander et P. Passello.

Pour remplacer Duchemin et Willemin, ce dernier n'acceptant aucune réélection, le président du groupe des jeunes J.-J. Dessoulavy est désigné ainsi qu'un jeune encore R. Matthey.

Reviseurs pour 1943 : Cornioley, Jotterand, Laederach, Marcet, Vogel.

Des voix amies.

Au cours du dépouillement des divers scrutins les représentants des sociétés amies apportèrent le salut cordial et les vœux de leurs associations. Nos soucis et nos joies sont les mêmes, les questions d'ordre pédagogique et matériel ne diffèrent guère dans le Jura ou sur le bord du lac... Léman et de Genève. C'est ainsi qu'on applaudira MM. Rothen, qui garde un souvenir lumineux du congrès et tient au *Bulletin corporatif* ; Huguelet, qui a des paroles aimables pour Genève et adresse un éloge mérité à Willemin ; Born, enthousiasmé par l'accueil franc et cordial des Genevois qui ont donné au cours de 1942, au congrès, un bel exemple de courage et de confiance ; en termes élevés, il défend le rôle de l'école populaire injustement critiquée.

A Duchemin et Willemin qui ont tout donné à la S. P. R., un adieu et notre souvenir ; à Junod, bienvenue et tous nos espoirs.

M^{me} Mongenet et M^{me} Maystre, à leur tour, expriment leurs senti-

ments de joie et de gratitude (voyez lois de 1934 abolies) au nom de l'U. I. P. G. - Dames et des maîtresses de l'Ecole enfantine.

Divers.

M. *Mathil*, inspecteur, félicite l'U. I. P. G. d'avoir pris la décision de conserver aux directeurs d'Ecole leur qualité de membres actifs. MM. Duchemin, Jotterand, Lecoultrre, Bouffard ont déjà fait parvenir leur acquiescement et M. Mathil va suivre cet exemple : à qui le tour ?

M. Mathil invite les collègues à s'inscrire pour former un chœur mixte du corps enseignant primaire — proposition de M^{me} Mongenet et de la section des dames —. Souhaitons que cet appel soit entendu. Nos collègues romands nous ont donné l'exemple.

Baumard, au nom de la communauté d'action pour la famille, rappelle l'Exposition qui s'ouvre au Cours de Rive : mots croisés des élèves de la Suisse romande et 80 dessins représentant une *famille heureuse* ; on y trouve de remarquables travaux, originaux, d'où l'humour n'est pas exclu.

Passello donne lecture des lettres émouvantes des collègues grecs, prisonniers en Italie. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, qui nous remercie, nous avons fait le geste que notre cœur nous dictait, mais un réconfort moral est le complément heureux d'une aide matérielle. Passello tient à disposition des collègues qui veulent correspondre, le nom de ces instituteurs grecs.

Pautex, pour le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, annonce une exposition d'alimentation, démontrant un meilleur équilibre de vie dans la situation actuelle.

Salle du Faubourg, du 6 au 16 mars, la Société coopérative suisse l'a préparée avec soin : « Extension des cultures ou famine », ainsi s'intitule cette manifestation destinée à informer le public des mesures prises pour assurer la défense du pays et son ravitaillement.

Uldry rompt une lance en faveur des lectures pour la jeunesse ; plusieurs collègues acceptent, dans leurs bâtiments respectifs, de se charger de la vente des brochures parues.

Délégations.

Avant de clore la partie administrative, l'U. I. P. G. procède à diverses nominations utiles.

Délégués à la S. P. R. : Bölslerlé, Duchemin, Lagier.

Délégués à la Fédération des Associations de fonctionnaires : Borel, Dessoulavy, Gaudin.

Délégué à « L'Ecolier Romand » : Passello.

» *au Bureau genevois d'adresses* : Passello.

» *au Conseil de la Fondation de « Pour l'Avenir »* : Servettaz.

Délégué à Pro Familia: Roller.

- » *au Cartel d'hygiène morale et sociale*: Pautex.
- » *à l'Association genevoise des maîtres d'éducation physique*: Joris.
- » *de l'U. I. P. G. à la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants*: R. Jaquet.

Délégués de l'U. I. P. G. aux commissions de nominations: Baumard, Paul Compagnon, G. Durand, Fiorina, Gander, Jacquemoud, M. Jaquet, Ad. Lagier, Marcket, Marggi, G. Piguet, Wootli.

Joyeuse agape.

Selon le rite, nombre de collègues se sont retrouvés dans les accueillants salons du restaurant du Nord, où le maître de céans, M. Badan, servit un simple, mais succulent repas bien dans les traditions de la maison.

Aux côtés du président, ses hôtes d'un jour et nos collègues qui ont fait valoir leurs droits à la retraite, Claret, Droz, Lépine.

Au dessert, il y eut naturellement des toasts. Le vice-président Lagier remit à chacun de nos nouveaux membres honoraires le plat dédicacé qui ira rejoindre la channe gouvernementale. Il sut trouver les mots qui allèrent au cœur de nos collègues fêtés, rappelant le rôle joué par Claret comme trésorier, président de l'U. I. P. G. et dans la fondation de la caisse maladie et invalidité. Définissant chacun, il ajoute : Claret fut l'activité ; Droz la combattivité et Lépine la fidélité.

Claret remercie au nom de ses collègues, mais l'émotion l'étreint ; il rappelle le doux souvenir de luttes et de joies communes et célèbre l'amitié, la vitalité qui animent l'U. I. P. G., défenseur de notre école populaire genevoise. Claret envoie une pensée à Rudhardt, notre poète, remercie Grec et se félicite que, dans l'amitié, l'école travaille au rétablissement de la paix.

Nous ne résistons pas au plaisir de publier quelques passages de la lettre réconfortante adressée par Claret à notre comité :

« Comme toujours à pareille époque de l'année, je me réjouis à la pensée de me retrouver en compagnie de mes anciens collègues : les jeunes dont j'admire la belle activité malgré la malice des temps ; les vieux, compagnons de lutte en des temps que l'on peut qualifier d'héroïques, en particulier l'époque de Porrentruy, où j'avais l'insigne honneur et la responsabilité de présider l'U. I. P. G. et de présenter devant le Congrès de la Romande ces «terribles» pacifistes genevois dont les thèses causèrent tant d'inquiétude en haut lieu. Où sont les neiges d'antan ? A propos de neige, il en est tombé passablement depuis lors sur les quelques cheveux qui persistent à couronner mon vieux crâne, mais votre membre honoraire continue de garder et gardera toujours bon souvenir et vive gratitude à l'U. I. P. G. de lui avoir permis de collaborer avec

tant de collègues dévoués et sincères, tous, malgré les divergences inévitables, pour le succès d'une cause que vous défendez aujourd'hui avec bonheur.

» Vive l'U. I. P. G., vigilante gardienne de l'Ecole primaire genevoise. »

Et les cœurs sont ouverts !...

Après les félicitations présidentielles adressées à Gaudin et à Duchemin, M. Junod, au nom de la S. P. R exprime sa joie d'être des nôtres ; il résume l'activité de la S. P. R. telle qu'il la conçoit avec la volonté commune d'œuvrer pour mener à chef notre tâche spirituelle et notre défense économique pour le bien et l'union de la S. P. R. et de la Patrie.

Duchemin adresse à Lagier des éloges mérités ; Lagier, le dévouement personnifié, toujours prêt à suppléer à quelque défaillant. Duchemin dit, ainsi qu'à Gaudin, tout ce que l'U. I. P. G. leur doit, rappelle le souvenir, ému de Louis Richard, remercie les collègues : les anciens, nos maîtres, les nouveaux, nos successeurs. Il se félicite de l'accord parfait qui unit nos deux sections à celle de l'Ecole enfantine, il a un mot aimable pour Laravoire, ancien président et espère que les directeurs reprendront le chemin de l'U. I. P. G., ainsi que les « séparés » qui seront reçus à bras ouverts. Tous les serviteurs de l'école sauront se donner la main pour assurer la prospérité de l'U. I. P. G.

On entendit encore *Borel*, heureux d'avoir obtenu quelques victoires au sein de la Fédération des fonctionnaires et du Conseil d'Etat, parce que nous avons manifesté notre volonté claire et nette de défendre nos intérêts en prenant nos responsabilités.

* * *

Après Mégard, au nom des doyens, Gaudin clôt la partie oratoire, laissant se prolonger, au gré des amitiés, des heures douces au cœur de chacun.

CH. E. D.

NEUCHATEL

COIN DES SOCIÉTAIRES

Neuchâtel. — Le 6 mars, la section de Neuchâtel a décerné l'honorariat à l'un de ses membres les plus méritants, M. *Louis Haemmerli*, qui en est à sa cinquantième année d'activité dans la S. P. N.

Entré dans notre association à l'automne 1893, alors qu'il venait de débuter dans la classe du Mont-de-Travers, il tint après avoir pris sa retraite, en 1936, à rester dans les rangs de nos membres actifs. Ce fait, à lui seul, laisse entrevoir l'ardent intérêt que, sous des formes diverses, le jubilaire n'a cessé de témoigner à notre corporation.

Ce sont d'abord ses nombreuses causeries consacrées à l'enseignement du chant où il se spécialisa, dès son arrivée à Neuchâtel, en 1912, et sur lequel il fit passer un souffle régénérateur dont il avait grand besoin.

Qui ne se souvient, en particulier, des débats provoqués par l'apparition de certaines nouveautés en matière de solfège auxquelles M. Haemmerli fit une opposition vigoureuse et solidement étayée. Qu'on me laisse aussi rappeler le souvenir plus lointain à Fleurier de cette réunion publique organisée par la Pédagogique, où, tout jeune maître, avec la crânerie du mousquetaire, il fit la preuve éclatante de la supériorité de sa méthode de solfège sur la musique chiffrée qui comptait alors pas mal d'adeptes, au Val-de-Travers.

A cela, il faut ajouter les nombreux concerts scolaires dont notre vaillant collègue assuma la direction, sa collaboration à l'*Educateur* et à ce quatuor à cordes neuchâtelois qui, pendant plusieurs années, embellit nos réunions cantonales et congrès romands. Et, je m'en voudrais de ne pas signaler l'attention avec laquelle Louis Haemmerli a toujours suivi l'activité de nos dirigeants sur le terrain si mouvant de nos moyens d'existence.

Il y a quelque temps, j'ai relevé aussi qu'il avait, après sa retraite, continué son enseignement dans plusieurs de nos classes, à titre gracieux, et à seule fin de satisfaire son prodigieux besoin d'activité, de mettre à l'épreuve certaines innovations, tout en nourrissant la louable ambition d'avoir mis, pendant un demi-siècle, ses talents au service de la jeunesse et son dévouement à la disposition de ses collègues. Il a touché au but et bien mérité le modeste hommage dont il vient d'être l'objet de la part de la Pédagogique.

J'en félicite cordialement M. Haemmerli, mais en ressentant en même temps, comme tous ceux qui l'ont fêté, une vive peine à la pensée qu'une dure épreuve le frappe au moment précis de terminer sa belle carrière. Des troubles de la vue ont assez brusquement paralysé l'activité de notre cher collègue qui se voit contraint d'abandonner ses lectures, ses veillées d'études et de poser cette plume fine et limpide bien connue des abonnés à l'*Educateur*.

En voyant tarir tout à coup cette source à laquelle Louis Haemmerli a puisé d'abondantes joies de l'esprit, je me sens gagné par un sentiment d'affectionnée compassion envers ce vieil ami dont le nom reste lié aux meilleurs souvenirs de mes débuts dans le « Vallon » où il m'avait précédé de peu.

J.-ED. M.

BIBLIOGRAPHIE

L'Électricité pour tous, revue trimestrielle éditée par Electrodiffusion, à Zurich, en liaison avec Ofel, à Lausanne, N° 1943, 32^e année, 16 pages, 9 illustrations. — *Sommaire* : Louanges de la lumière, par G. Duhamel ; Résultats du concours de fin d'année ; Conte puéril à l'usage des grands, par Pitch Pan ; Progrès matériel et progrès social ; Recettes de cuisine, par Martine, etc...

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES GLACIER

Les crevasses.

Elles sont une preuve du mouvement du glacier. La glace se brise dès qu'est atteinte et dépassée sa limite de cohésion. Les crevasses se produisent par l'effet des inégalités du lit du glacier, courbures, ressauts, obstacles, qui déterminent des pressions et des tensions dans la masse de glace. Elles s'ouvrent toujours transversalement à la résultante de traction. Elles affectent des formes et des arrangements variés, depuis la fissure minuscule jusqu'aux énormes chaos des séracs, depuis le système géométrique des crevasses du bas du glacier (fig. 6, glacier du Rhône) jusqu'aux « pots » et aux gouffres traîtres disséminés sans ordre sur le névé.

Les crevasses marginales résultent des tensions produites par l'accélération différente de la glace en bordure et à une certaine distance du bord. Partant de la berge, elles se dirigent obliquement vers l'amont.

Les crevasses transversales s'ouvrent quand la pente s'accentue, un peu en avant de la forte déclivité et dans la chute de pente. Abondantes, elles forment les séracs.

Les crevasses longitudinales sont plus ou moins nettement parallèles à l'axe du glacier. Elles résultent des tensions transversales que provoque l'étalement du glacier quand son lit s'évase.

Enfin, les crevasses profondes sont des fissures du glacier, en profondeur, produites au passage d'une déclivité à un replat.

Les fissures fraîches s'élargissent par suite du mouvement, leurs lèvres s'arrondissent peu à peu par fusion des rebords. Les crevasses les plus profondes atteignent 50 à 80 m. Peut-être dans certains séracs le glacier est-il fendu jusqu'à sa base ? Passé les séracs, la glace bouleversée se ressoude (phénomène de régénération) sur le replat en une masse compacte à peine ondulée, tachée de bandes sales. Ces bandes en « fausses ogives » sont d'ailleurs un curieux phénomène. Les matériaux tombés sur le glacier ont dégringolé avec les séracs, ils ont été engloutis, mais, plus bas, la glace fondant, il réapparaissent. La différence de vitesse des bords au centre leur donne cette forme d'arc convexe vers l'aval que dessinent aussi les cailloux repères.

Sur le névé, la neige ayant moins de cohésion, le moindre ressaut provoque une fissure. Les crevasses du névé n'ont pas des parois lisses se rapprochant en profondeur, elles s'élargissent au contraire en cavernes, plus ou moins dissimulées par les chutes de neige qui tendent à les refermer, tandis que le mouvement du névé les creuse en profondeur. Cet

aspect trompeur les rend dangereuses et complique le sauvetage d'un touriste qui y a fait une chute.

La rimaye (Bergschrund).

dessine une trace parfois double au rebord du névé. Elle est la ligne de séparation du névé en mouvement et des parties glacées qui restent collées au rocher par le gel. La lèvre inférieure de la rimaye est souvent plusieurs mètres en dessous de la lèvre supérieure. La rimaye est souvent divisée en étages assez solides pour qu'on ait pu les utiliser comme chemins pour le transport de munitions. On y voit souvent des lamelles luisantes de glace feuilletée de quelques millimètres d'épaisseur et, ailleurs, des corniches courant le long des parois.

Les moraines.

Leur disposition prouve aussi le mouvement des glaciers. On distingue les moraines déposées des moraines mouvantes.

Moraines déposées : Les matériaux qui s'éboulent au bord du glacier sans l'atteindre forment les moraines riveraines qui peuvent être aussi des moraines abandonnées par le glacier lors du reflux. Au moment d'une nouvelle avance, le glacier peut refouler les matériaux détritiques accumulés devant lui et qui se dressent alors comme un rempart : la moraine frontale.

Ces matériaux sont bruts s'ils ont été simplement transportés sur le glacier, arrondis et striés s'ils ont été usés sur le fond.

Moraines mouvantes : La moraine de fond contient tous les matériaux arrachés par le glacier à son soubassement, ils sont travaillés mécaniquement, à bords arrondis et surfaces rayées, on les retrouve dans la moraine frontale.

Une moraine interne est constituée par des détritus tombés dans les crevasses ou introduits d'une façon ou d'une autre dans la glace ; ses éléments ne sont pas arrondis ni striés. Dans la langue du glacier elle peut devenir superficielle par fusion de la glace qui la couvre. Parfois, la moraine de fond d'un glacier suspendu devient moraine interne d'un glacier situé en contre bas. Dans ce cas, les éléments en sont triturés.

Parmi les moraines superficielles, on distingue :

Les moraines latérales, souvent importantes comme celles du tableau.

Les moraines médianes, provenant de la jonction de deux glaciers ou de deux bassins d'accumulation séparés par une arête rocheuse. Celle du glacier du Tschierva vient du Piz Humor, elle n'est pas visible supérieurement car ses éléments y sont recouverts par la glace (moraine interne).

Bien des glaciers sont inférieurement couverts de matériaux au point qu'ils semblent plutôt des coulées d'éboulis que des fleuves de glace ; ainsi le glacier de Zmutt et l'Unteraargletscher.

Quantité de plantes alpines prospèrent sur les moraines, même des saules nains qui y fructifient. On a trouvé de jeunes mélèzes sur celles de l'Unteraargletscher.

(*A suivre.*)

D'après W. JOST.

Résumé et adaptation française par E. D.

ÉDUCATION CIVIQUE ET CENTRES D'INTÉRÊTS

Nos cours d'éducation civique ressemblent un peu à ces gens de réputation fragile dont on sait pourtant qu'ils sont susceptibles d'amélioration. On en pense passablement de mal, ce qui ne les empêche pas de se porter très bien. Mal ajusté, un fardeau est toujours trop lourd ; il suffit de peu parfois pour le rendre supportable. On n'y a pas manqué, ici-même, et l'on a pu voir que les suggestions proposées pour ranimer ces cours s'inspiraient toutes d'un désir de changement.

Une fois de plus, on a mis l'accent sur la pratique des sports, les bienfaits de la culture physique et, obéissant aux tendances actuelles, d'aucuns ont estimé que nos cours devraient devenir de véritables camps d'entraînement. « On irait s'installer soit dans un chalet, soit dans un hôtel fermé, soit sous les tentes. »

D'autres « diversions » ont été introduites pour forcer l'intérêt des jeunes gens : conférences par des personnes « qualifiées », séances de projections lumineuses, causeries radiophoniques, visites d'établissements industriels. Si, après ça, nos élèves doutent encore de nos bonnes intentions, c'est qu'ils nous connaissent mal.

Toutefois, à notre avis, l'éducation civique ainsi comprise resterait incomplète s'il ne s'y ajoutait... autre chose.

En effet, de quoi s'agit-il avant tout, sinon de former des citoyens aux convictions démocratiques inébranlables. Mais pour créer un état d'esprit favorable à nos institutions, il faut leur parler de ces institutions. L'amour de la patrie est un sentiment sans consistance, s'il ne s'appuie sur un ensemble de raisons précises. Inutile de répéter sur tous les tons que la Suisse est belle et que nous devons la chérir ! Cette « impression », il faut que nos jeunes gens l'éprouvent d'eux-mêmes, qu'ils la tirent en quelque sorte des faits que nous leur aurons présentés. Autrement dit, le contact direct et suivi, sous forme d'entretiens, est encore le plus sûr moyen de faire... œuvre vraiment éducative.

Notre collègue, M. Chantrens, paraît l'avoir fort bien compris et c'est pourquoi, dans les « cahiers de préparations » qu'il a eu l'amabilité de faire circuler autour de lui, il donne la toute première place aux branches civiques. Mais au lieu d'éparpiller l'attention sur des sujets sans rapport les uns avec les autres, il la fixe sur une idée dominante qui s'impose d'elle-même tout au long de la « causerie-discussion ». C'est, en somme, la méthode des centres d'intérêt appliquée à l'enseignement post-scolaire.

Par exemple, tel entretien se propose de faire comprendre le sens profond de notre devise : un pour tous, tous pour un. Les matériaux en sont choisis de manière que les différentes parties de l'exposé (histoire, instruction civique, géographie économique) aboutissent adroite-ment à la même conclusion. Certes, cela suppose un gros travail de préparation, de recherche, de documentation, mais il est certain que la peine ainsi dépensée laissera dans l'esprit et le cœur des élèves autre chose qu'une empreinte superficielle.

On s'en rendra mieux compte en examinant de plus près une de ces préparations, celle si vous voulez, que M. Chantren consacre à « La Suisse, terre de refuge des proscrits ». Il faudrait pouvoir la transcrire intégralement, mais cela dépasserait le cadre de cet article. Nous nous bornons donc aux lignes essentielles.

Les éléments de la « mise en train » sont toujours fournis par l'actualité. « Le simple fait de déplier un journal au début du cours étonne les jeunes gens dont l'intérêt est ainsi mis en éveil. »

En parlant des réfugiés qui ont pénétré sur notre territoire, on est tout naturellement conduit à mentionner et à montrer sur la carte nos routes frontières ; le pittoresque gardant son attrait, on n'a pas manqué de signaler, en passant, le cas de ce malheureux venu de Perpignan à St-Gingolph et qui, pour atteindre notre terre hospitalière, n'hésita pas à faire à la nage — à une époque où les bains du lac n'étaient plus de saison — le trajet nécessaire pour déjouer la vigilance des douaniers. Bien placée, l'anecdote offre une excellente occasion d'alimenter l'intérêt.

Instruction civique : l'autorité qui a pris les mesures destinées à freiner l'afflux des réfugiés, sa composition — le Département fédéral de Justice et Police — le message de M. de Steiger aux Chambres — par extension, les raisons qui ont motivé le rejet de l'initiative du 25 janvier 1942 sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple, etc.

Economie nationale : le rationnement des denrées alimentaires (toujours en fonction du problème des réfugiés) — nos importations en blé — notre marine marchande — risques de guerre, etc.

Histoire : les réfugiés politiques — le droit d'asile — l'Edit de Nantes, les Huguenots — l'affaire Louis Napoléon — autres réfugiés politiques.

Chacun de ces paragraphes donne lieu à une discussion qui permet aux élèves et ensuite aux maîtres d'exprimer leur avis.

La richesse d'un travail de ce genre (dont le raccourci qui précède n'a pu faire saisir la « substantifique moelle ») réside en ceci qu'il est entièrement construit sur des données réelles, vécues, tirées des journaux ou empruntées à une documentation rigoureuse. M. Chantren — cela se sent à chaque ligne de ses cahiers — a horreur de l'approxi-

matif, des affirmations qui reposent sur le vide. « Du concret, encore du concret, toujours du concret ! L'étude de l'histoire est stérile si elle ne sert à établir des rapports avec le présent, si elle cherche à instruire pour instruire plutôt qu'à tirer des leçons du passé », dira-t-il dans ses principes généraux.

Ce souci de la précision dans le détail, de la recherche du cas particulier, de la référence authentique, se retrouvent dans tous les « entretiens » que nous avons pris plaisir et profit à compulsé, et qui sont groupés, chacun, autour d'un centre d'intérêt. En voici quelques titres pour indication : La Suisse, fidèle à la parole donnée — Le devoir de servir — Ni dictature, ni communisme — La Suisse sociale — La Suisse, pays neutre. Ces préparations mériteraient d'être connues et nous pensons qu'elles figureraient avantageusement dans la partie pratique de l'*Educateur*. L'application que nous en avons faite a été concluante : les élèves de l'âge post-scolaire aiment la discussion, et c'est la discussion, mieux que la « leçon », qui exercera leur jugement.

Il va sans dire qu'un tel entretien ne doit pas se prolonger au delà du temps réservé aux branches civiques, c'est-à-dire une heure et demie au maximum. A ce moment — mais c'est là une opinion toute personnelle — les élèves devraient pouvoir être licenciés ; la lettre d'affaires ou la cédule qu'ils sont appelés à rédiger pour parfaire leurs connaissances pratiques ne sont pas des exercices inutiles si l'on veut, mais ils n'ajoutent assurément rien à leur éducation nationale, but de nos efforts. Maintenir l'intérêt en éveil pendant trois heures consécutives, c'est exiger beaucoup. Pourquoi ne supprimerait-on pas l'accessoire au profit de l'essentiel ? Court mais bon !...

En résumé, l'idée que nous trouvons à la base de l'enseignement post-scolaire, tel que le conçoit M. Chantrenz est la suivante : donner des « impressions » plus que des connaissances ; créer une prédisposition démocratique ; éveiller la conscience nationale en insistant sur la qualité du produit suisse, sur la probité du commerce suisse ; montrer que bien travailler est aussi une façon de servir son pays. Nous croyons que l'éducation civique ainsi comprise en est une autre. W. LOOSLI.

PRO INFIRMIS

Rien ne suscite plus la pitié que l'enfant infirme. Il nous semble que l'enfance devrait être exempte de tout ce qui diminue et affaiblit, de tout ce qui étouffe la joie de vivre. A la pitié devant un corps ou un esprit atteints dans leur intégrité se mêle de l'inquiétude au sujet de l'avenir d'un être trop faible devant la vie et qui aura de la peine à trouver sa place dans la société.

C'est une œuvre d'intérêt social et national que de fournir à l'enfance déficiente les moyens de s'intégrer dans la vie commune. L'Asso-

ciation suisse en faveur des infirmes et des anormaux Pro Infirmis : s'est attachée à cette œuvre et a déjà obtenu des résultats précieux. Si les infirmités qui atteignent l'enfance sont nombreuses, des possibilités



Peintures de G. Mind, d'après une reproduction du *Beobachter*.

de traitement existent. Souvent une intervention précoce empêchera des enfants boiteux, faibles de vue, bègues, durs d'oreille de devenir tout à fait infirmes. Il faut que nos collègues se fassent un devoir de signaler aux Services sociaux de « Pro Infirmis » toutes les anomalies qu'ils peuvent déceler chez leurs élèves afin qu'un traitement approprié soit appliqué le plus tôt possible.

On a souvent manifesté l'opinion que les infirmes étaient une charge inutile pour une collectivité. La brochure que nous présente aujourd'hui « Pro Infirmis » veut nous prouver le contraire. Elle nous retrace l'histoire de trois infirmes qui furent des citoyens éminents. C'est François Huber qui atteint de cécité poursuit en s'aidant des yeux de son fidèle Bignens ses célèbres études sur les abeilles.

C'est Franscini, qu'un corps débile et la surdité n'empêchent pas de cultiver les langues anciennes, la philosophie et les sciences positives. Franscini dont toute la vie fut consacrée au progrès et à l'émancipation du peuple et que les Tessinois appellent « le père de l'instruction populaire ». C'est Henri Fazy qui se traînait appuyé sur deux cannes et fut un homme politique remarquable. On se rappelle l'écho que son discours aux Chambres fédérales en décembre 1914 eut dans tout le pays... Nous n'avons pas eu de Fazy dans la présente guerre pour affirmer notre droit d'apprécier les événements contemporains.

Histoire de trois infirmes qui ne furent pas inutiles ! Mais il y en eut bien d'autres et la brochure de « Pro Infirmis » nous en cite quelques-uns. Un exemple particulièrement intéressant est celui de Gottfried Mind, débile mental dont le niveau intellectuel ne dépassa jamais celui d'un enfant de 5 ans et qui laissa des dessins d'animaux et des scènes enfantines d'une observation profonde et d'un art accompli.

Les constatations que nous permettent de faire ces notices biographiques sont réconfortantes et doivent nous engager à soutenir l'œuvre de « Pro Infirmis ». Sait-on que deux cent dix établissements et ateliers spécialisés préparent à la vie les jeunes déficients physiques et mentaux ?

L'Association suisse en faveur des infirmes et des anormaux va commencer sa vente annuelle de cartes. Tout le corps enseignant romand la soutiendra.

ALB. R.

RÉCITATION

RENOUVEAU

*Ce soir, le chant d'une mésange
A soudain fait naître en mon âme,
La source de fraîcheur étrange
Dont le printemps connaît le charme.*

*Pourtant, sur la terre jaunie,
En mants replis, le froid suaire
Jette encore avec ironie
Le défi du glacial hiver.*

*Mais l'oiseau l'a dite, — qu'importe ! —
Sa foi dans la vie à renaître.
Et l'espoir que le vent emporte
A frôlé, ce soir, ma fenêtre.*

*Je bénis à nouveau la vie
Qui célébre la vieille terre,
D'un cri de mésange ravie
Et d'un regard de primevère !*

Yv. L.

LES LIVRES

George Williams, pionnier des Unions chrétiennes de jeunes gens, d'après Hodder Williams. Editions Labor, Genève.

Dans la collection « Les Vainqueurs », qui s'est enrichie récemment des vies de Cromwell et de Kagawa, on voit prendre place un simple « calicot » londonien auquel la modestie de ses origines paysannes ne semblait point promettre une sépulture dans la cathédrale de Saint-Paul. C'est à son opiniâtreté native, à ses capacités commerciales, mais surtout à sa scrupuleuse fidélité qu'il a dû la considération de ses chefs, la confiance de ses pairs et finalement l'ascension matérielle et morale qui a fait de lui une personnalité bien représentative de l'Angleterre victorienne.

Alertement écrite et abondamment illustrée, cette vie d'un homme qui sut rester jeune jusqu'en sa verte vieillesse intéressera fort la génération qui monte.

J.-F. C.

Régénération physique et mentale, par E.-A. Sambuc. Editions Perret-Gentil, Genève.

Nous avons plaisir à vous parler d'un livre qui vient de paraître : *Régénération physique et mentale*, car nous avons eu l'occasion d'éprouver l'efficacité de la méthode qu'il vous propose.

Mme E.-A. Sambuc nous expose dans ces pages, d'une manière simple et concrète, le moyen de conserver et de rétablir l'équilibre nerveux. Elle ne se contente pas de disserter sur les rapports étroits du corps et de l'âme, mais vous donne en une série de leçons bien coordonnées, des instructions précises sur la manière de développer simultanément les forces physiques et mentales et de lutter contre les faiblesses du caractère.

L'auteur s'adresse à chacun très simplement, avec l'accent de sincérité de celui qui a éprouvé une vérité essentielle et désire la faire partager à ceux qui sont dans le doute et la souffrance. Ce livre sera utile, non seulement à tous ceux — innombrables à l'heure actuelle — qui luttent et se cherchent, mais aux forts, aux éducateurs, aux chefs de famille, à tous ceux qui ont charge d'âme. L. RATTAZ.

L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du pays.

Cartes d'actualité

Afrique, carte générale politique-économique

Echelle 1: 12.000.000; dimensions 73×88 cm. Fr. 3.50

Asie, carte politique-économique

Echelle 1: 12.000.000; dimensions 78×98 cm. Fr. 3.75

Carte du monde :

Echelle 1: 32.000.000; dimensions 75×125 cm. Fr. 4.50

Carte des pays balkaniques: Hongrie, Yougo-

slavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce.

Echelle 1: 2.000.000 ; dimensions 67×93 cm. Fr. 2.80

Europe occidentale et Angleterre : Echelle

1 : 2.000.000 ; dimensions 66×94 cm. avec

une **Carte synoptique d'Europe** à l'é-

chelle 1 : 11.000.000. Au verso : carte détaillée à l'échelle 1 : 1.000.000.

Fr. 2.50

Europe centrale :

Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 50×69 cm. Fr. 1.50

Europe, carte générale avec 16000 noms.

Echelle 1: 5.000.000; dimensions 94×109 cm. Fr. 3.75

Pays du Nord : Danemark, Norvège, Suède,

Finlande.

Echelle 1: 2.000.000, dimensions 77×99 cm. Fr. 2.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A. — Lausanne



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

PRÊTS

Depuis de nombreuses années nous accordons des prêts rapidement et au comptant. Remboursement par acomptes. Des milliers de prêts ont été versés à des gens de toutes professions. Nous assurons la plus grande discréetion.
BANQUE PROCRÉDIT, FRIBOURG Timbre-réponse s. v. p.

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication et vente de **Fourrures**
Chamoisage de peaux
Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Biel 7, ch. d. Pins 15

L'avenir des jeunes filles par
Ecole de perfectionnement
auxilia prépare aux tâches féminines, développe et améliore la culture générale et les aptitudes pratiques, procure en Suisse d'excellentes situations d'éducatrices.
Début d'année scolaire en avril — Avenue Tissot 16, Lausanne. Tél. 3 42 18
Mme S. MARSENS, Directrice.

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S. A.
PUBLICITAS Rue Centrale, 15
LAUSANNE

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

LAUSANNE, 3 avril 1943

LXXIX^e année — № 13

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — **Bulletin**: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE: Fr. 9.— ; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalaureats

1940 45 élèves

Entrée aux Gymnases

1943 77 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galeries du Commerce (magasin)
près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

L'avenir des jeunes filles par
Ecole de perfectionnement

auxilia

Début d'année scolaire en avril — Avenue Tissot 16, Lausanne. Tél. 3 42 18
Mme S. MARSENS, Directrice.



on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un

Caran d'Ache